



## Réglémentation des sorties en hiver

- Les sorties des membres adultes se font sous leur propre responsabilité.
- Les sorties en hiver (du 1.11. au 30.4.) engendrent un risque accru en cas de chavirage. Pour cela il est recommandé de sortir seulement lorsque les conditions météo sont bonnes (y compris visibilité) et restent stables.
- Il est recommandé que seules les personnes expérimentées (>300 km en bateau fin pendant la saison) et qui savent remonter sur un bateau chaviré sortent en bateau fin 1x, 2x ou 2-
- Les bateaux fins 1x, 2x ou 2-qui sortent sans bateau à moteur qui les accompagne doivent rester proche du bord (en respectant toutefois la loi sur la navigation) pour, au pire des cas, pouvoir atteindre le bord en 3-5 min max à la nage. Il est recommandé de rester à <2km du club pour pouvoir rapidement rejoindre les douches en cas de chavirage.
- Il est recommandé de porter un gilet de sauvetage.
- Pour les juniors le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour les sorties entre le 1.11 et le 30.4. en skiff et double.